

Questions orales

M. Mulroney: L'information a été transmise au ministre de l'Environnement. Comme le ministre vient de le mentionner, M. Green a dit ce qui suit:

Il n'a mentionné ni le gas-oil ni l'essence parce qu'il n'était pas au courant de l'ampleur du problème.

Dans la mesure où il était au courant du problème, il a transmis cette information au ministre de l'Environnement et il a agi avec compétence. . .

M. Lapierre: Hier.

M. Mulroney: . . . dans ce dossier délicat et il continuera de le faire.

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

LE REVENU NATIONAL

LE TRAFIC ILLICITE DE MATIÈRES TOXIQUES

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Revenu national. Hier, à la Chambre, le ministre de l'Environnement a dit qu'il avait appris il y a un mois que, et je cite: «Daniel Green avait été informé qu'un trafic illicite de matières toxiques s'effectuait entre le Canada et les États-Unis». Aujourd'hui, l'enquêteur en chef de Revenu Canada a

• (1440)

[Traduction]

. . . lorsque le service canadien des douanes inspecte un camion-citerne, il cherche à déceler les infractions au droit fiscal, pas les déchets dangereux. . . Si nous avions été au courant de ces allégations, notre démarche aurait été totalement différente. . . Nous ne cherchions pas des BPC.

[Français]

Deux informations complètement différentes!

Quand le ministre du Revenu national a-t-il appris que des produits toxiques traversaient la frontière entre le Canada et les États-Unis?

[Traduction]

L'hon. Otto Jelinek (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, comme mes collègues du Cabinet, j'ai appris qu'on soupçonnait la présence de déchets toxiques dans des combustibles liquides lundi dernier. J'ai immédiatement fait enquête dans mon ministère pour vérifier si des fonctionnaires avaient été mis au courant

de l'affaire avant lundi. L'enquête a révélé que personne n'a été informé de quoi que ce soit.

Il est vrai que Douanes et Accise inspecte périodiquement les camions-citernes pour contrôler l'observation des lois fiscales et dépister les tentatives de fraude fiscale. Avant lundi, nous n'avions aucune raison de soupçonner la présence de déchets toxiques ni dans le combustible liquide transporté par des camions-citernes ni dans les combustibles taxés.

Après avoir été mis au courant du problème, le gouvernement dans son ensemble a pris des mesures immédiates, sous la direction du ministre de l'Environnement. Douanes et Accise Canada travaille en étroite collaboration avec le ministre de l'Environnement, l'Ontario et d'autres provinces.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LES DOUANES—LA RECHERCHE DE PRODUITS CHIMIQUES TOXIQUES

Mme Audrey McLaughlin (Yukon): Hier et aujourd'hui, monsieur le Président, on nous a dit que, depuis plus ou moins longtemps, des ministres étaient au courant de l'existence de ce grave danger pour la santé des Canadiens. Le ministre de l'Environnement a dit hier qu'il le savait il y a un mois. Les autres ministres n'auraient-ils pas dû en parler à leur collègue du Revenu national, responsable des douanes, afin qu'on ait pu commencer à fouiller pour trouver des produits toxiques à la frontière canadienne dès que l'affaire a été ébruitée? Pourquoi le ministre n'en a-t-il pas été informé?

L'hon. Otto Jelinek (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, j'ignore combien de fois des ministres devront dire que c'est seulement lundi que, pour la première fois, nous avons entendu parler de déchets toxiques dans l'essence. Combien de fois devons-nous le répéter? Dès qu'il l'a su, le gouvernement a pris des mesures appropriées, directes et décisives.

LE CHARBON DE LOUEST CANADIEN À FAIBLE TENEUR EN SOUFRE

M. Arnold Malone (Crowfoot): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et, selon sa réponse, elle pourrait avoir un effet important et positif sur notre balance commerciale et sur notre environnement.

Quelles mesures le ministre a-t-il prises ou va-t-il prendre au sujet du transport et de l'utilisation de charbon de l'Ouest à faible teneur en soufre dans la région